

Québec, le 23 mars 2011

DQ10

Monsieur Carl Plante
Aménagiste
MRC de l'Érable
1783, avenue Saint-Édouard, bureau 300
Plessisville (Québec) G6L 3S7

**Objet : Projet de restauration du seuil naturel du lac Joseph
 Question complémentaire du 23 mars 2011 (DQ10)**

Monsieur,

En référence au projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir de l'information complémentaire.

Question

Afin de compléter son analyse du projet de restauration du seuil naturel de lac Joseph, la commission aimerait connaître la répartition, selon les normes du MDDEP suivantes :

- A : installations conformes à la réglementation et non polluantes,
 - B : installations non conformes à la réglementation et/ou polluantes indirectement,
 - C : installations non conformes à la réglementation et directement polluantes
- des installations d'évacuation et de traitements des eaux usées des résidences isolées auxquelles le règlement Q-2, r.8 s'applique autour du lac Joseph.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 25 mars prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission